

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122.64

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET**

OBJET : MPG 2019 : la folle histoire du vin, de Gyptis à la coopération viticole.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la viticulture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Marseille Provence Gastronomie 2019 (MPG 2019) a pour objectif de promouvoir auprès du grand public l'excellence gastronomique et les produits du terroir emblématiques de notre patrimoine et de notre culture locale en réalisant des événements populaires.

Dans cet objectif, la Fédération des caves coopératives des Bouches-du-Rhône (FDCC 13) propose d'organiser le 21 septembre 2019 en partenariat avec les Archives et bibliothèque départementales (ABD), une animation sur le parvis des ABD pour laquelle la FDCC13 sollicite le Département pour un montant de 7 108 €. Les ABD se chargent du volet scénographique et la FDCC 13 prend en charge l'organisation des stands et animations.

"La folle histoire du vin", avec pour ambition de rappeler la place et le rôle de Marseille comme capitale régionale de la filière viticole, a pour objectif de mettre en valeur l'histoire, l'économie, les produits et l'offre œnotouristique des Bouches-du-Rhône.

La journée s'organisera autour d'un parcours œno-historique et technique composé d'ateliers ludiques, participatifs et gastronomiques (atelier fouloir, atelier vigne, atelier dégustation...), et de conférences sur l'histoire du vin et la littérature. Le point d'orgue de cette journée sera l'exposition du Gyptis, réplique de la barque phocéenne amenant les plants de vigne en Gaule.

Je vous propose d'octroyer une subvention d'un montant de 7 000 €, représentant un quart du budget global du projet.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL